

GAZETTE DES CAMPAGNES

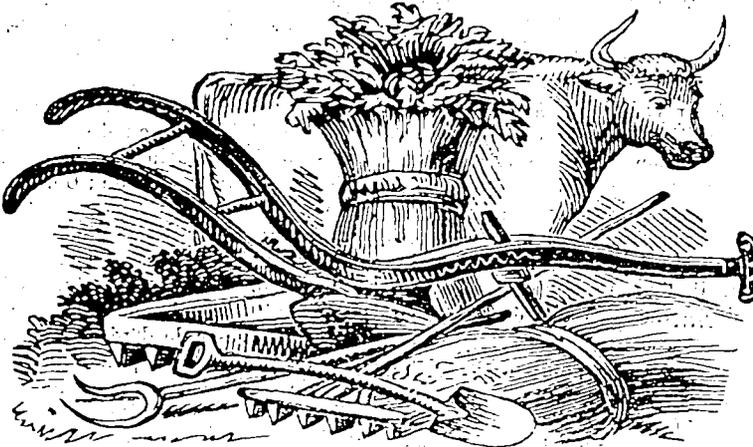
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arriérés devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

A nos abonnés retardataires

Nous avons reçu plusieurs lettres de la part de nos abonnés retardataires nous demandant du délai pour le paiement de leurs arriérés : à cela, nous y souscrivons pourvu que le paiement se fasse au temps indiqué dans les lettres. Il est toujours plus difficile de payer 6, 5, 4, 3 et 2 piastres à la fois que d'en payer une seule. Si chacun des abonnés se faisait un devoir de payer régulièrement d'avance, ou le plus tard lorsque l'année d'abonnement est terminée, l'abonné n'en serait que mieux et le propriétaire du journal plus à l'aise. Il est encore dû une somme de \$1130.00 et c'est à peine si nous recevons \$1 00 par jour depuis une semaine. Que l'on se hâte, surtout ceux qui n'ont pas payé depuis plusieurs années.

CAUSERIE AGRICOLE

PRÉPARATION DU BEURRE.

Les chambres fédérales ont été saisies, ces jours derniers, d'un bill concernant l'inspection du beurre, du fromage, de la farine, des peaux vertes, du poisson, de l'huile de poisson, etc. Il paraît cependant que ce bill, tel qu'il est actuellement rédigé, ne rencontre aucunement les besoins et ne changera pas un iota à l'état de chose actuel. Le principal reproche qu'on lui fait, c'est de ne rendre aucune inspection obligatoire.

Pour notre part, nous aurions aimé que le bill d'inspection obligeât tous les producteurs à faire inspecter leurs denrées, et cela dans l'intérêt même du commerce.

Comme journaliste agricole, il nous appartient de faire connaître notre opinion sur les données agricoles atteintes par le bill, et en particulier sur le beurre et le fromage. Pour le moment, nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la première de ces denrées.

Pour le Canada, et surtout pour la province de Québec, la production du beurre a atteint des proportions exception-

nelles; les neuf-dixièmes de nos cultivateurs se livrent exclusivement à cette production. Des paroisses, des comtés, des districts entiers n'élèvent et n'entretiennent du bétail que pour avoir plus de beurre à transporter aux marchés. On y constate bien de temps à autre quelques ventes d'animaux de boucherie; mais ce ne sont là que des ventes accidentelles pour se débarrasser des vaches trop vieilles, des taureaux réformés ou des jeunes animaux mâles et femelles que, pour une raison ou pour une autre, on ne veut pas employer à la reproduction. La spéculation unique, régulière et constante est, on peut le dire en toute sûreté pour ces localités, la production du beurre. Partout ailleurs, cette production, quoique moins abondante, l'est cependant encore assez pour dépasser les besoins de la consommation locale. De sorte que nous avons un surplus considérable de beurre à livrer à l'exportation.

C'est surtout en vue de ce dernier moyen d'écouler, de vendre le beurre, que nous allons étudier les meilleurs principes de fabrication et de préparation.

La production du beurre est donc considérable dans la Province, notre commerce d'exportation peut donc être grandement amélioré. Nous dirons même plus: dans un avenir très-rapproché, et si le fléau de l'émigration continue, comme il paraît bien décidé à le faire, nous nous verrons forcé de diminuer nos ensemencements et d'augmenter dans la même proportion notre production fourragère, pâturages et prairies.

Or, on n'utilise convenablement les fourrages qu'en les faisant consommer par les bestiaux. En raison de leur grand volume, de la difficulté de leur transport, la vente en sera toujours très-restreinte et le bétail restera toujours le meilleur utilisateur de ces produits. Par conséquent, sans être prophète, il nous est bien permis de prédire que bientôt il faudra encore augmenter le nombre de nos animaux, et en même temps la production du beurre par l'exploitation.

Malheureusement notre beurre canadien a une infériorité très-marquée sur les marchés étrangers. En Angleterre, par